

DECLARATION DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME SUR LA SITUATION SECURITAIRE EN RDC

1. Nous, Défenseurs des Droits Humains venus de toutes les provinces de la RDC, réunis en marge de la deuxième Table Ronde, des autorités publiques et Défenseurs des Droits de l'Homme, à l'Hôtel Invest de Kinshasa, du 4 au 7 juillet 2012, avons saisi cette opportunité pour examiner la situation sécuritaire de la RDC en général, et celle de l'Est en particulier.
2. Après échange d'informations, il nous revient des sources concordantes que :
 - Depuis hier vendredi 6 juillet 2012, la localité de BUNAGANA, dans le territoire de RUTSHURU, est tombée aux mains des rebelles du M23, commandés par monsieur MAKENGA, qui sont appuyés par certains Hauts responsables politiques et militaires de la République du Rwanda, cités dans le rapport des experts des Nations Unies en charge du contrôle des sanctions. Ces rebelles avaient déjà conquis les localités de JOMBA et RUANGUBA.
 - De centaines de personnes dont femmes, enfants et vieillards, ont été contraints au déplacement vers plusieurs directions, et vivent actuellement dans des conditions inhumaines ; et un casque bleu de la MONUSCO a été tué ;
 - Plusieurs violations graves des droits de l'homme sont commises, en marge de cette conquête, notamment des pillages, incendies, viols, assassinats, arrestations et détentions arbitraires, tortures, enlèvements, exécutions extrajudiciaires, et destruction de la faune et des espèces rares ;
 - Cette guerre est menée par le Rwanda et autres acteurs, badigeonnés en mouvement M23, afin de concrétiser le projet de balkanisation de la RDC et de s'assurer l'exploitation illégale des ressources naturelles à travers certaines multinationales ;
3. Cette situation d'insécurité est vécue aussi dans le territoire de MITWABA, dans le Nord-Katanga et dans le district de Haute Uele, Bas-Uele et Ituri dans la Province Orientale ;
4. Nous, Défenseur des Droits de l'Homme, sommes profondément préoccupés par la gravité de cette situation, des atrocités commises, mais surtout par la gestion de ce conflit tant par le gouvernement congolais que par le Conseil de sécurité des Nations Unies depuis la publication du rapport des experts en charge du contrôle des sanctions ;

5. En effet, nous ne comprenons pas pourquoi des vaillants officiers des FARDC de la trempe du feu Général MBUZA MABE ont été retirés et remplacés par des anciens miliciens CNDP ; que la plupart des commandants de régiments actuellement déployés au front, soient des anciens membres du CNDP. Les militaires congolais déployés au front sont sous-approvisionnés et mis sous commandement des anciens officiers CNDP qui se montrent complices avec les rebelles de M23, encouragent des défections au sein des FARDC et refusent de se muter dans d'autres provinces ;
6. Depuis que le rapport des Nations Unies sur l'appui du Rwanda au Mouvement M23 a été publié, le Conseil de sécurité n'a toujours pas pris des sanctions appropriées pouvant faire améliorer rapidement la situation, alors que toute la Communauté internationale a applaudi la condamnation de l'ex président Libérien Charles Taylor pour son soutien apporté aux rebelles de RUF en Sierra Léone ;
7. De tout ce qui précède :
 - Nous dénonçons et condamnons l'agression de la RDC par le Rwanda et autres pays limitrophes qui défient ainsi le Droit international et les droits fondamentaux de citoyen ;
 - Exprimons notre solidarité avec tous les Congolais et la famille du Casque bleu décédé, qui sont victimes des atrocités et de l'agression de la RDC ;
 - Appelons toutes les forces vives de la Nation, société civile, majorité présidentielle et opposition politique, de se mobiliser comme un seul homme, pour extirper et mettre hors d'état de nuire tous les infiltrés qui minent l'appareil étatique de la RDC et pour apporter un soutien indéfectible aux véritables FARDC alignés aux fronts
 - Demandons à toutes les personnes de bonne volonté de par le monde, de venir au secours des populations de l'Est en leur fournissant une assistance humanitaire ;

Au Président de la République :

- De prendre des dispositions qui s'imposent pour défendre suffisamment la RDC sous peine de tomber sous l'infraction de Haute trahison ;
- De briser son silence et s'adresser à la Nation congolaise, à travers le Parlement, pour non seulement mobiliser toutes les forces vives de la Nation, mais surtout rassurer de son engagement ferme à défendre la souveraineté nationale et l'intégrité du territoire de la RDC ;
- De faire arrêter Gédéon MUTANGA et faire établir la paix dans le Nord-Katanga ;

Au Conseil de sécurité des Nations Unies :

- De convoquer une réunion d'urgence afin de prendre des sanctions appropriées à l'encontre du Rwanda et des autres pays impliqués directement ou indirectement, et ainsi rétablir la paix et la sécurité internationale dans la région des Grands Lacs ;

A la MONUSCO :

- D'apporter une assistance logistique appropriée aux FARDC en vue de leur permettre de récupérer rapidement les localités conquises par le M23 ;
- De protéger les Défenseurs des Droits de l'Homme qui oeuvrent dans les territoires de l'Est de la RDC ;

Au Parlement congolais :

- D'adopter en urgence le projet de loi de portant organisation et fonctionnement de la Cour spécialisée mixte ;
- D'interpeller les Ministres de la Défense Nationale et de l'intérieur pour qu'ils fournissent des explications sur la situation sécuritaire de l'Est de la RDC ;

Aux organisations de la Société Civile :

- De documenter suffisamment toutes les violations graves des droits de l'homme commises par les belligérants ;
- De rester mobilisés sur la situation sécuritaire de l'Est de la RDC.

Fait à Kinshasa, le 7 juillet 2012.